

**SEMINAIRES INTERNATIONAUX DE FORMATION SUR L'ASSURANCE**

**DATES :** SESSION I : JEUDI 27 et VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014  
SESSION II : JEUDI 11 et VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

**THEME : " QUELS TYPES D'ASSURANCES PRENDRE POUR GARANTIR ET SECURISER LE PATRIMOINE HUMAIN ET MATERIEL DE L'ENTREPRISE ".**

**LUCARNE :** Mairies, Districts, Conseils Régionaux, Ministères, Institutions de la République  
**"COMMENT CRÉER ET PILOTER UNE CENTRALE DES ASSURANCES".**

**LIEU : NSA HOTEL DE GRAND BASSAM**

**OBJECTIF :** Il s'agira au cours de ces sessions de formation d'amener les personnes en charge de la gestion des assurances au sein des organisations, à bien évaluer les différents risques au sein de leurs structures et à savoir comment les couvrir à travers des contrats d'assurances précis.

Il s'agira également en ces périodes de renouvellements, d'expliquer le sens des différentes garanties (déjà souscrites ou à souscrire), afin d'éviter les incompréhensions au moment de la mise en jeu de ces garanties lors d'un sinistre, où généralement "Assureur" et "Assuré" se rejettent parfois la faute. Pour l'"Assureur" c'est l'"Assuré" qui n'a pas bien compris la garantie (sinistre non dû), pour l'"Assuré" c'est l'"assureur" qui ne veut pas respecter ses engagements.

Il s'agira enfin, au terme de ces sessions de formation pour les différents participants d'avoir une connaissance précise sur les différentes garanties aussi bien en assurance Dommages qu'en assurance Vie.

**ANIMATEUR :** Monsieur **COULIBALY Niennenkariga Habib** (Ex cadre de sociétés d'assurances - Directeur Général du Cabinet d'Expertise de Conseil et de Courtage en Assurances)

**PARTICIPATION :** " DIRECTION DES ASSURANCES " :

**" ROLE DE L'INTERMEDIATION DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA ZONE CIMA\* "**

*\*Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances*

Ce "Focus" aura pour objectif:

- ❖ de faire connaître aux participants l'environnement de l'intermédiation dans le domaine des assurances;
- ❖ de connaître les différents acteurs qui le composent (Courtiers-Agent Généraux-Agents Mandataires) considérés à tort ou à raison comme des sous-traitants de marchés d'assurances ;
- ❖ enfin de mieux appréhender leur rôle au moment de la souscription des contrats et dans la gestion des sinistres.

**COÛT : 290 000 FCFA par session (en pension complète)**

**SESSION I :** **JEUDI 27 et VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014**  
Mercredi 26 Novembre : Accueil des séminaristes à partir de 12 heures  
Samedi 29 Novembre : Départ des séminaristes au matin (*jusqu'à 12 heures*)

**SESSION II :** **JEUDI 11 et VENDREDI 12 DECEMBRE 2014**  
Mercredi 10 Décembre : Accueil des séminaristes à partir de 12 heures  
Samedi 13 Décembre : Départ des séminaristes au matin (*jusqu'à 12 heures*)

**INSCRIPTION :** En ligne sur le site **www.cecc-assur.net**  
ou au **Cabinet CECC-Assur** sis au II Plateaux - Boulevard Latrille prolongement Sococé en face de la BIAO.

**INFOLINE : 22 41 57 56 - 47 97 97 70 - www.cecc-assur.net**